

escalade @ 27/3/23



N° 11187*04
DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES
Formulaire obligatoire
Code civil - art. 39 du décret n° 55-1350
du 14/10/1955

Service de la Publicité Foncière
de Versailles 2
17 MARS 2023
Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DOS
PROV

N° 3236-SD
(05-2016)
@internet-DGFIP

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION
N° de la demande : 2023.H.2767
Déposée le :
Références du dossier : 0039678

Demande de copie de documents pour la période à compter du 1^{er} janvier 1956

à souscrire en DEUX exemplaires auprès du service de publicité foncière du lieu de situation des biens pour lesquels les copies de documents sont demandées.
(voir la notice n° 3241-NOT-SD d'aide au remplissage des demandes de renseignements hypothécaires et d'information sur les tarifs).

IDENTIFICATION ET SIGNATURE DU DEMANDEUR

Identité¹ : TRIANON AVOCATS
Adresse : 13 bis avenue de Saint-Cloud
78000 VERSAILLES
Courriel² : aalr@trianonavocats.fr
Téléphone : 07 61 83 29 87
A Versailles, le 27/02/2023 /
Signature (obligatoire) :

AVOVENTES

NATURE DES DOCUMENTS DEMANDÉS

copie
 demande spéciale prévue par le paragraphe 2 de l'article 41 du décret du 14 octobre 1955

NATURE ET RÉFÉRENCE DES DOCUMENTS OU FORMALITÉS

N°	Nature du document (bordereau d'inscription, saisie, publication)	Date de la formalité	Volume	Numéro
1	Convention de servitude	29/07/1988	1988P	3108
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				

¹ Nom (en majuscules), prénom(s) ou dénomination sociale (en majuscules).
² L'indication du courriel autorise l'administration à vous répondre par courriel.